

14 BERCK ET SON CANTON

LA VOIX DU NORD  
dimanche 11 et lundi 12 février 2007  
3993

**BERCK-SUR-MER**

## Au casino de Berck, une deuxième croupière, déléguée Force ouvrière, risque le licenciement

Une deuxième croupière, déléguée FO, pourrait être licenciée dans les jours prochains au casino Partouche de Berck. Un mouvement de protestation s'est déroulé hier devant l'établissement. Ce qui a échauffé le FDG Annie Partouche qui se dit victime de harcèlement moral.

Les lieux sont froids et la directrice Annie Partouche n'a pas l'intention de changer d'avis. Une deuxième croupière du casino de Berck, Carole Poulet, par ailleurs déléguée syndicale FO, pourrait être licenciée dans les jours prochains. Une inspectrice de travail se rendra dans l'établissement mercredi afin d'y constater une éventuelle violation. Car



Annie Partouche (au centre) n'a même accordé le mouvement de FO devant son casino.

OLIVIER MEBLAN

## Commission administrative FO du Pas-de-Calais Le syndicat FO se décentralise à Calais



La commission administrative FO comprend 33 membres plus le bureau.

La commission administrative du syndicat Force ouvrière s'est tenue pour la première fois la semaine dernière à Calais, au sein de l'hôtel de ville. Habituellement, cette réunion, qui regroupe les huit unions locales du département se déroule au siège lensois mais, cette année, le secrétaire général a décidé de délocaliser l'événement.

« L'objet de cette réunion est de faire un tour d'horizon du monde socio-économique, un grand balayage. En

semble, nous pouvons évoquer différents secteurs d'activités comme les transports, la Poste... Ici sont présents des gens désignés par leurs unions locales », explique le Calaisien Khodja Naidji.

### Une réunion tous les deux mois et demi

Cette commission administrative comprend trente-trois membres plus un bureau. Durant la réunion, les directives nationales lancées par FO sont relayées et il arrive parfois qu'un vote se réalise sur

un sujet précis. À l'ordre du jour était prévu le rapport d'activités du secrétaire général, accompagné d'un échange avec les participants, des élections, un rapport de trésorerie et bien entendu, les questions diverses.

Après cette réunion d'environ deux heures, chaque membre présent effectuera un rapport au niveau local. Notons enfin que la commission administrative du syndicat de Jean-Claude Mailly se réunit environ tous les deux mois et demi.

## BRUNET DENTELLES (Calais)

**Nouveau plan social.** - La direction de l'entreprise calaisienne Brunet dentelles (135 salariés) devrait annoncer aujourd'hui un plan de restructuration concernant 43 personnes. La situation est d'autant plus dramatique pour cette société de fabrication de dentelles qu'une première vague de licenciements avait touché 38 salariés en juin dernier. À la veille du salon de Lyon, en septembre dernier, la direction faisait état d'une situation financière plutôt fragile et d'un carnet de commandes en baisse.

## Plus d'un millier de militants à Maubeuge, hier, pour écouter le secrétaire général du syndicat La défense du modèle républicain selon FO

Si mardi, à Lille, Bernard Thibaut, secrétaire général de la CGT, s'en est vivement pris à l'action du gouvernement, Jean-Claude Mailly, son homologue de Force ouvrière, n'a pas été en reste pour faire bouillir la marmite sociale, hier à Maubeuge. La réunion de l'Union départementale qui devait s'y tenir a pris du galon pour s'inscrire dans le programme de cinq meetings interrégionaux de rentrée donnés par le secrétaire général, originaire du Pas-de-Calais, Bernard Sohet, secrétaire de l'Union régionale, ne le regrette pas au regard du nombre de militants présents : plus d'un millier, moitié privé moitié public, venus de la région, de la Marne, de l'Aisne, des Ardennes et de la Somme.

« Écoute à l'envers » Dans une salle des fêtes du quartier populaire de Sous-le-Bois transformée en étuve, Jean-Claude Mailly a sonné une mobilisation qui ira crescendo jusqu'à la journée d'action nationale intersyndicale du 4 octobre : « On ne parlait pas de rentrée chaude l'an dernier, cette année oui. » La différence, il l'explique par « les annonces faites en juin par le gouvernement sans consulta-



Durant une heure, Jean-Claude Mailly s'est longuement attaqué à un gouvernement accusé de préciser l'emploi.

tions, comme l'exclusion des jeunes de moins de 26 ans du calcul des effectifs des entreprises ou le décret sur les contrôles des chômeurs ». Des mesures complétées à la fin de l'été par le Premier ministre et qui ne trouvent pas grâce aux yeux de Jean-Claude Mailly.

Aux reproches de forme, le gouvernement nous

écoute à l'envers, ce qu'il fait est à l'opposé de ce qu'on demande », a ajouté les critiques de fond : « La "croissance sociale", c'est un slogan qui ne veut pas dire grand-chose quand on voit le contenu de ces annonces : on ne soigne pas la précarité par la précarité. Visé, le contrat nouvelle embauche : « Si le patron a besoin de deux ans pour savoir si le salarié est

bon, c'est peut-être le patron qui n'est pas bon. »

### Urgences

Jean-Claude Mailly a sommé le gouvernement de répondre aux « urgences sociales et républicaines ». Les premières sont principalement illustrées par la défense du pouvoir d'achat : « Pour créer des emplois, il faut mettre du carburant dans la machine : il faut soutenir la consommation » en augmentant les salaires. Les secondes relèvent de la défense du service public : « La réduction des dépenses publiques aura des conséquences sur le fonctionnement des administrations. » Très applaudi lorsqu'il a rappelé la réaction rapide des agents d'EDF après la tempête de 1999, il a condamné l'ouverture du capital de cette société comme la privatisation des autoroutes.

Au « choc des annonces » du gouvernement, le leader de FO entend répondre par « le poids des manifestations ». Et si la rentrée sociale ne s'est pas montrée aussi mouvementée que prévu, Jean-Claude Mailly se dit « très optimiste » sur la capacité des syndicats à faire et sorte que le 4 octobre s'affaire au 10 mars, où 1 million de personnes, de FO, avait manifesté.

Christophe LE COUTE

## BERCK

**Des employés de casino grévistes menacés de licenciement.** - Neuf salariés du casino de Berck-sur-Mer, du groupe Partouche, grévistes la nuit de la Saint-Sylvestre, ont été convoqués à un entretien préalable à leur licenciement le 17 janvier, a-t-on appris hier auprès du syndicat FO et de la direction de l'établissement. « On a reçu le 4 janvier une lettre recommandée nous disant que nous étions convoqués à un entretien préalable à notre licenciement. On suppose qu'ils veulent nous licencier par rapport à la grève, car personne n'a commis de faute professionnelle », selon Carole Poulet, déléguée FO. Le président du groupe, Patrick Partouche, a lui affirmé que « les préavis sur le mouvement du 31 décembre n'ont pas été déposés dans plusieurs établissements. (...) Le droit de grève existe, ce n'est pas une remise en cause.

## SOCIAL

## Cadence innovation : la moitié des 436 salariés sauvés

Soulagement après la décision, hier, du tribunal de commerce d'Evreux qui autorise la reprise de l'équipementier automobile nouvois par Faurecia et GMD. De là à parler de joie, impossible. Deux cent dix-huit salariés de Cadence innovation doivent certes être sauvés, mais autant vont être licenciés.

PAR ELSA LAMBERT-LIGIER  
économie@lavox.com  
PHOTO ARCHIVES - LA VOIX



Après la liquidation judiciaire en septembre, la moitié des 436 salariés de Cadence innovation vont être repris.

est à son comble. « De ce côté-là, on n'est pas plus soulagé aujourd'hui qu'hier, rapporte Jean-Claude Drupailla, délégué FO. Plus on approche du terme, plus l'incertitude grandit. Ceux qui souhaitent rester ne le pourront peut-être pas. » Prochaine étape : doulosse...

Les questions financières ne sont pas encore définitivement ré-

« Cette décision soulage ceux qui ont, peut-être, une chance de rester. Mais on ne saute pas au plafond. »

glées, notamment les indemnités additionnelles de licenciement.

### Ultimatum jusqu'à vendredi

Sur les 35 000 € négociés lors de la grève en novembre et décembre, 5 000 € ne sont pas encore acquis. « Il faut que les promesses soient tenues », réclame Jean-Claude Drupailla. Un ultimatum est fixé à vendredi.

« Si tout n'est pas réglé, on reprend la grève. Plus durement, annonce aussi le délégué CGT, et on va se battre jusqu'au bout pour qu'on nous aide à retrouver un boulot. » Une entente emploi doit être mise en place rapidement sur le site de Noeux-les-Mines. Et les élus vont être « cardés » invités à se pencher sur l'après-Cadence. Sépéline Royat a déjà été sollicitée.

## Jean-Claude Mailly, secrétaire général FO, manifestait hier devant la préfecture



Tous ensemble, tous ensemble... Et avec Jean-Claude Mailly, le secrétaire général de la confédération Force ouvrière. À l'issue d'une grosse réunion, à Lens, les syndicalistes FO de l'automobile manifestent devant la préfecture, hier midi. En compagnie de leur secrétaire général (qui soit dit en passant est Lensois d'origine...) ils étaient venus remettre au préfet un cahier reprenant les doléances concernant le secteur automobile mais aussi, plus largement, leurs revendications de salariés.